



PROJET EDUCATIF



1 - Permettre un accueil souple et spécifique, ouvert à tous sans aucune distinction en assurant la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant. Accueil d'enfants et de jeunes en situation de handicap (protocole d'Accueil)

- ◀ Proposer des animations diverses et de qualité tout en respectant le rythme de l'enfant et du jeune :
 - Constituer des petits groupes d'enfants afin de mieux répondre à leurs souhaits, à leurs besoins.
 - Permettre à tous de s'exprimer dans les différents temps d'animation.
 - Donner le choix aux enfants et aux jeunes de participer ou non à l'activité : ateliers manuels, sportifs, culinaires, culturels, expression, ateliers tournants, jeux de société...
 - Organiser des séjours, des camps durant les vacances scolaires.
 - Intégrer les enfants en situation de handicap à toutes les activités, sorties, camps accompagnés par un éducateur ou un animateur spécialisé.

L'accueil des enfants en situation de handicap se déroulera de 8 h à 17 h 30 du lundi au vendredi en présence des animateurs spécialisés.


- ◀ Mettre en place des horaires flexibles adaptés à chaque secteur :
 - Accueil individualisé de toutes les familles : explication du fonctionnement, visite des locaux, proposer une ½ journée gratuite d'adaptation pour chaque enfant.
 - Mettre en place des projets en collaboration avec les familles et les jeunes.
 - Aménager différents créneaux horaires en fonction des publics et des animations.
- ◀ Mettre en place une tarification étudiée et adaptée par secteur (grille tarifaire mise à jour 1 fois/an) :
 - Etudier les différentes tarifications en fonction des revenus.
 - Possibilité de paiement échelonné.
 - Proposer différents moyens de paiements.
- ◀ Prendre en compte les activités des enfants et des jeunes à l'extérieur de l'association en fonction des moyens matériels et humains :
 - Permettre aux enfants et aux jeunes de pratiquer une activité sportive et/ou culturelle dans une association de la commune : une personne détachée pour accompagner les enfants.
 - Donner la possibilité aux enfants qui le souhaitent de s'isoler pour faire leurs devoirs dans un lieu adapté, seulement les mercredis.

2 - Permettre aux familles de s'impliquer et de s'investir au sein de la structure


- ◀ S'impliquer dans la préparation et la mise en place d'actions diverses.
- ◀ Participer à des réunions, des manifestations, des animations.
- ◀ Possibilité d'être élu au Conseil d'Administration.


3 - Informer et orienter le public sur les différents secteurs de l'association et sur les différents pôles d'activités extérieurs existants

- ◀ Evaluer les demandes du public par le biais d'enquêtes, questionnaires, études de terrain et de faisabilité.
- ◀ Investir les lieux fréquentés par les enfants et les jeunes (Aires de jeux, associations, écoles, collège...)
- ◀ Permettre aux familles accueillies de trouver différentes informations sur la structure et sur les différentes associations locales :
 - Coin Documentation
 - Affichage
 - Réunions avec les familles, les jeunes, les enfants
 - Site Internet
 - Tracts
 - Média
- ◀ Proposer et mettre en place des projets d'actions culturelles, sportives, manuelles :
 - Réunions animateurs occasionnels/permanents : Planning d'activités, programme, animation activités autour d'un thème précis, logistique Sport Vacances et Vacances Culture.
 - Réunions permanents/ responsables/ élus/ intervenants
 - Réunions familles
 - Comité de pilotage
 - Participer et organiser des manifestations.


- 
- Mettre notre savoir-faire et notre expérience au service du public :
- Accueil de stagiaires BAFA, CAP petite Enfance, Certificat de professionnelle, BP JEPS, DUT Animation, Bac Professionnel, service civi
 - Conseiller, former, orienter
 - Proposer des réunions, des ateliers
 - Suivi des projets
 - Evaluation




- 
- Développer le partenariat :
- Travailler au maximum avec les différentes associations locales et/ou les professionnels (réunions, échanges, projets communs).
 - Travailler avec les élus (Réunions, manifestations, projets, débats).

- 
- Développer l'autonomie, le respect, la tolérance, la solidarité, la démocratie :
- Développer des actions citoyennes avec les jeunes et les familles.
 - Permettre aux différents publics d'être acteurs de leurs projets.
 - Etablir un programme en collaboration avec les animateurs référents et les préadolescents : temps de concertation, divers ateliers, prise en compte des idées de chacun.

4 - Permettre l'ouverture de notre structure et de nouveaux pôles d'activités sur la commune de Saint-Pierre d'Irube ou sur les communes voisines de la communauté de communes tout en tenant compte de l'évolution sociodémographique

- 
- Mobiliser les partenaires extérieurs :
- L'équipe Pédagogique doit informer, être à l'écoute et travailler avec les différents partenaires institutionnels.
 - Mise en place de comités de pilotage à divers niveaux : Associatifs, Municipaux, Intervenants.

- 
- Mutualiser les compétences professionnelles :
- Mise en commun du savoir-faire.
 - Mise à disposition de professionnels en fonction de leurs compétences et selon certains critères.

- Mise à disposition dans les crèches, municipalités, écoles, collèges, des animateurs pour encadrer, diriger suivant des animations bien spécifiques.
- Mettre en place des formations d'animateurs pour des organismes de formation des municipalités.
- Partage des locaux (crèches, relais assistantes maternelles, écoles ...)



5 - Faire connaître et reconnaître le Centre d'Animation Elgarrekin

- ◀ Mettre en place des moyens de diffusion de l'information :
 - Site Internet
 - Tracts
 - Affiches
 - Média
 - Plaquettes
 - Banderoles
- ◀ Participer à différentes instances de réflexion :
 - Mobilisation des différents acteurs d'Elgarrekin et des adhérents pour s'impliquer dans des groupes de travail, des manifestations, débats, conférences... organisés par les différents partenaires institutionnels, les associations ou les municipalités.
- ◀ Participer à des projets en partenariat avec différentes associations de diverses communes :
 - Répondre positivement aux différentes sollicitations avec une équipe pédagogique motivée et motivante.
 - Transfert de connaissances, de compétences.
 - Mobilisation du public sur des actions d'envergure.

6 - Travailler en partenariat avec différentes structures associatives locales, les différentes communes de la communauté de commune et contractualiser avec les différents partenaires

- ◀ Partenaires :
 - Mairie de Saint Pierre d'Irube
 - Caisse d'Allocation Familiale (contrat enfance jeunesse, réseau appui parents, Charte de Qualité)
 - Caisse Nationale Allocations Familiales

- Conseil Départemental
- Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Direction Régionale de Sociale : Agrément JS, Education Populaire, le Contrat Educatif Loc Service Civique, CDVA
- Protection Maternelle Infantile
- Fédération des Centres Sociaux



◀ Financement

- Familles
- Comité d'entreprises
- Organismes Sociaux
- Caisse d'Allocations Familiales, Caisse Nationale des Allocations Familiales
- Mutualité Sociale Agricole
- Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Direction Régionale de la Cohésion Sociale
- Conseil Départemental
- La Municipalité de Saint-Pierre d'Irube
- Direction Régionale de l'Agence de Service de Paiement (Contrats aidés, Service civique)
- OCPA
- Fondation de France
- Fondation Caisse d'épargne
- Signature de convention avec différents partenaires (Aviron Bayonnais, Collèges, OGEC...)

Fait à St Pierre d'Irube, le 2 Janvier 2016

Le Président
O. ALLEMAN

